

Ma fiche de service expliquée

Semaines

Nombre de semaines de cours
 Nombre de semaines de stage sur la scolarité
 Nombre de semaines de stage hors scolarité

Effectifs

Nombre d'élèves dans la classe ou le groupe

GR

Nombre de groupes dans la classe pour cet enseignement

Autres

Volume horaire hebdomadaire réalisé dans un cadre spécifique : AP, stages collectifs, heures de vie de classe...

FFE : cours en face à face élèves

Ensemble d'élèves

Classes dans lesquelles vous enseignez

Discipline

Matière(s) dans laquelle vous enseignez

Services réels à effectuer en classe

Ensemble d'élèves	Discipline	Semaines	Effectifs	Pris en compte dans	Cours	TP/TD	Gr	Pluri	Autres	Gr	F.F.E.	Dont SCA
Bac 1 CGEA	Mathématiques	28 - 8 - 0	25	1ère chaire	1,00	2,00	2			1	3,00	0,67
Bac 1 CGEA	Informatique	28 - 8 - 0	25	1ère chaire		1,00	1			1	1,00	0,22
Bac 2 CGEH	Mathématiques	28 - 6 - 2	28	1ère chaire	2,00		2			1	2,00	0,33
Seconde 1	Mathématiques	36 - 0 - 0	33		3,00	2,00	2			1	5,00	0,00
Term PA	Mathématiques	31 - 3 - 2	19	1ère chaire	3,00		2			1	3,00	0,25
TOTAL					9,00	5,00		0,00	0,00		14,0	1,47

Total général service en classe **9,00 5,00 0,00 0,00 14,0 1,47**

SCA : (suivi/concertation/autres).

Correspond au volume horaire libéré par semaine de stage prises sur la scolarité. Pour les PCEA, n'existe pas car selon leur statut, il n'ont pas d'obligation de suivre les élèves en stage. Pour les PLPA2, ne peut excéder trois heures (actions à définir avec le chef de service).

Réduction et majoration de service

-1ère chaire : réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer (quelque soit votre temps de travail pour un enseignement de 6 heures dans toutes les classes sauf 2nd GT, 2nd PRO, 4e-3e.

-Minoration de service : réduction d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer à partir de 8h de cours dans des classes de plus de 36 élèves (2h pour des classes à plus de 40 élèves)

-Majoration de service : augmentation d'une heure de votre service hebdomadaire à assurer pour au moins 8h de cours dans des classes à moins de 20 élèves (10h pour les enseignants d'EPS)

ATTENTION : les horaires de TP/TD ne sont pas pris en compte pour la majoration de service.

Service hebdomadaire à ASSURER			
Horaire	18,00	x temps 80%	14,40
Réductions et majorations de service			
1ère chaire			-1
Minoration			0
Majoration			0
Décharges			
Total à ASSURER			13,4

Bilan Fiche de service	0,60
Heures supplémentaires années	0,60

Services hebdomadaires à EFFECTUER		
	H. heb.	
Face à face	14,00	
Pondération CPGE	0,00	
Pondération BTSA	0,00	
Total	14,00	
Autres activités		
	H. heb.	Sur SCA
Total à EFFECTUER	14,00	

Pondération de service

(réduction du service à effectuer compte tenu du fait que vous enseignez en classe préparatoire ou en BTSA)
 - 0,5h/heure de cours en CPGE
 - 0,25h/heure de cours en BTSA
 La réduction est limitée à 3h en BTSA

Volume horaire hebdomadaire à effectuer

Il est indispensable de vérifier l'exactitude de l'ensemble des éléments de cette fiche avant de la signer. Pour toute question n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétaire de votre section syndicale du SNETAP-FSU.